

Politique de protection de l'enfance - Arles à la carte

En tant qu'association ouverte à tous de manière inclusive, nous proposons des cours et stages de langues pour les enfants et élèves à partir de 4 ans. Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, nous avons prévu cette politique de protection de l'enfance.

Notre politique fait référence en partie aux textes du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, accessible ici: https://eduscol.education.fr/983/la-protection-de-l-enfance-et-l-ecole https://www.education.gouv.fr/la-protection-de-l-enfance-5300

Informations recueillies à l'inscription

Au moment de l'inscription dans un cours / stage, nous demandons à chaque famille de nous transmettre leurs coordonnées pour toute communication et de remplir une "fiche de renseignements" afin de récolter les informations suivantes:

- Attestation de responsabilité civile couvrant les activités extra-scolaires
- Autorisation de sorties à pied sur l'heure du cours
- Informations dont les parents souhaitent nous informer (allergie, maladie ou toute autre difficulté (troubles d'apprentissage ou autre))
- Informations sur les données personnelles
 - Les données personnelles collectées ne seront utilisées que par l'équipe d'Arles à la carte et seront supprimées maximum 10 ans après la fin de la période d'inscription, sauf demande spécifique, selon la loi RGPD (www.cnil.fr).
- Autorisation parentale sur la diffusion de photos / vidéos

Formateurs

Nos formateurs sont sélectionnés avec soin selon leurs qualifications, leur expérience et leur enthousiasme dans l'enseignement auprès de jeunes publics. Lors du recrutement, nous exigeons également la présentation d'un casier judiciaire vierge pour toute personne en contact avec des apprenants de tout âge.

Les formateurs établissent des programmes et supports pédagogiques adaptés aux âges et besoins de chaque cours ou stage qu'ils enseignent et animent en accord avec la Direction. Ces programmes et supports pédagogiques sont partagés avec les parents d'élèves via des dossiers partagés (Google Drive). Les formateurs et la Direction sont toujours heureux d'échanger avec les élèves et avec leurs parents par mail, téléphone ou par prise de rendez-vous.

Siret: 522 929 256 00041 - APE: 8559A



Nos engagements

Nous nous engageons à:

- Écouter et respecter les enfants et élèves en cours à Arles à la carte
- Adopter une conduite appropriée auprès d'enfants et d'élèves à tout moment
- Respecter les consignes de sécurité adoptées par l'association
- Continuer à former et à soutenir les formateurs vers le développement des compétences en lien avec l'enseignement des langues et l'encadrement de jeunes publics (*troubles de l'apprentissage, premier secours, développements pédagogiques, développements dans les neurosciences...*)
- Partager les informations et les bonnes pratiques concernant les enfants au sein de l'équipe pédagogique en suivant les consignes dans la partie "signalement interne"
- Partager les informations avec les enfants et les familles de manière appropriée

Signalement interne

Dans le cas où un formateur a une inquiétude sur la santé, la sécurité ou le comportement physique ou mental d'un enfant en cours à *Arles à la carte*, le formateur s'engage à signaler cette inquiétude à la Directrice (Katie Thornton) ou à la Responsable pédagogique (Anna Cauvin). En cas de signalement interne, la Directrice et la Responsable pédagogique feraient un rapport écrit suite au témoignage du formateur et décideraient ensemble de la suite à donner. La famille de l'enfant serait ensuite contactée pour recueillir d'autres éléments afin de compléter le rapport.

Enfance en danger

Selon le site officiel de l'administration française (<u>www.service-public.fr/</u>), "toute personne témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être **doit** signaler les faits. Il peut s'agir d'un particulier ou d'un professionnel (assistante sociale, médecin...). L'enfant peut également signaler lui-même sa situation ou celle d'un autre enfant qu'il connaît".

Voici les numéros d'urgence des services concernés:

Contactez la CRIP 13

- Cellule de recueil des informations préoccupantes des Bouches-du-Rhône
- En composant le **04 13 31 13 31**
- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption
- En dehors de ces horaires, votre appel bascule sur le numéro national 119
- Spécialement formés, les agents de la CRIP 13 traitent rapidement vos informations afin que les services du Département interviennent dans les meilleurs délais.
- Protéger les enfants est l'affaire de tous, la loi protège également les citoyens qui s'y engagent en garantissant leur anonymat.
- En cas de **risque vital**, la police est votre interlocuteur (composez le **17**).

Siret: 522 929 256 00041 - APE: 8559A



Enfance en danger - 119

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Par téléphone

119 (appel gratuit et confidentiel)

24h/24 et 7 jours/7

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Sur le site www.allo119.gouv.fr

- Tchat en temps réel destiné aux moins de 21 ans (lundis et vendredis de 17 h à 21 h et mardis, mercredis, jeudis de 15 h à 19 h)
- Plateforme de traduction en langue des signes pour les personnes sourdes et malentendantes
- Formulaire de recueil en ligne pour déposer une situation

Siret: 522 929 256 00041 - APE: 8559A